

CE MOUCHOIR!

Argument

Pierre Lavalle

Ce n'est pas comme si on savait ce que c'est que de savoir. Tous les ennuis viennent de ce que le savoir est censé avoir un rapport à la vérité. « Ils compatissent » dit Lacan. C'est qu'en effet on ne peut savoir que le vrai. Mieux vaut en tout cas partir de là que de midire. Savoir n'est donc pas un état « mental ». Quelle extasie garantirait aux synapses l'adequatio intellectus et rei?

Savoir c'est avoir une preuve.

Est preuve tout ce qui met fin au doute et plonge le « sujet » dans la certitude. Peu de chose quelquefois, « des riens aussi légers que l'air », le mouchoir de Desdémone.

Exemple surnois; Othello croyait savoir mais ne savait pas puisqu'en vérité...

Mais qui parle là ? Connaissant toute l'histoire, prétend-t-il par son savoir, guérir Othello de son non-savoir selon le slogan « Unser Wissen soil sein Unwissen gutmachen » (Abriss, G.W. XVII, p. 98). Lui passer son mouchoir peut-être ? Car précisément, il en a un de mouchoir lui aussi. Pas dans cette pièce-là peut-être... Il n'y a pas de coulisses.

Il y a des réseaux d'écriture, « Niederschriften », « Umschriften ». Savoir comme vérité relèvent d'une mise en valeurs de ces réseaux. Mais pas de la même. Le vrai l'est hors temps alors qu'une preuve se trouve. Il y a l'avant et l'après de la trouvaille.

Mise en valeur donc, sur le mode « On sait ou on ne sait pas et ça fait une fameuse différence ». Le doute comme prétendu manque (de preuve) ouvre un procès d'écriture. La « passion de l'ignorance » déploie l'énoncé initial en une suite de suppositions de savoir : transferts d'écriture. Ce procès ne sera clos que par la butée sur l'impossible, l'impossible annulation de la fameuse différence entre savoir ou pas.

Différence qui fait l'enjeu même de la mise en valeurs.

Impossible que manque la preuve on ne peut pas ne pas l'avoir.

C'est en effet la construction engendrée par le procès ouvrant sur son manque. La preuve est prise en compte des transferts. De l'effondrement du savoir supposé procède le savoir effectué, effectif. Ça se passe aisément de sujet. Si toutefois on en suppose un à cet avoir-la-preuve, un propriétaire, c'est plutôt lui qui se fait avoir: elle le tient, la preuve, aussi « automatiquement » que le principe de plaisir lui-même. Tout savoir est inconscient et la logique science de l'impossible.

Ce qui le tient, le « sujet », trébuchant sur l'impossible, pourra se l'approprier fugitivement: « Je le savais ». Effet de conscience, « em höchst flüchtiger Zustand » (Abriss, p. 81). Il faut le dire, et vite. Que ça le tient fera l'affect: sujet à certitudes.

Mais un « sujet » ne suppose pas comme il l'entend. Toujours déjà il y a ce qu'il ne peut pas ne pas supposer, l'évidence, les faits, les choses comme elles sont: « mon mouchoir dans sa main ».

Tant qu'il pense à la visée de son objet éblouit le « sujet » au point de voiler absolument ce qui

dans le doute inaugural est présupposé. Aussi est-il toujours déjà dans la conséquence. Dépassant la vacuité du savoir logicien - S'il pleut, il pleut » - il accède au savoir substantiel: «Garce lubrique». Conclusion d'un procès où tout n'est pas dit. Ce reste, non transférable parce que toujours déjà présupposé, fait l'objet, soit : ce qui manque à la preuve pour faire tout-dit. Car l'objet montre largement de quoi enjamber toutes les failles; c'est ce qui fait sa présence.

Le travail de pensée, «Gedankenarbeit», lui comme tout travail, n'enjambe pas. Mais pas tout ne peut en être signé d'un nom propre.

Si la preuve (sans faille) se prête à la visée référentielle, c'est à n'importe laquelle : «tables, chaises ou verre à bière». Lorsque tout est dit, l'objet choisit : « O fool! fool! fool! » (Othello, acte V, scène II).